Les différentes aides au financement pour les séjours

	CAF	JPA	Conseil Departemental	LEC - Comité d'entreprise
Pour qui ?	Les habitants de la Haute-Garonne	Les habitants de la Haute-Garonne ayant leurs enfants scolarisés en Haute-Garonne (exception pour les lycées Professionnels)	Les habitants de la Haute-Garonne ayant leurs enfants scolarisés en Haute-Garonne (exception pour les lycées Professionnels)	Pour les salariés LEC Grand Sud et LEC Formation uniquement
Conditions	Séjour de 4 nuits minimum	• QF de 800€ à 1200€ • 10 jours d'aides maximum dans l'année civile • Prix journée séjour ne doit pas dépasser 75€ par jour • Les familles participeront au financement du séjour avec un montant minimum restant de 4€ par jour (toutes aides confondues)	• QF Inférieur ou égal à 800€ • 18 jours d'aides maximum dans l'année civile • Prix journée séjour ne doit pas dépasser 75€ par jour • Les familles participeront au financement du séjour avec un montant minimum restant de 4€ par jour (toutes aides confondues)	Une seule participation du CE par enfant et pour un séjour
Mode de calcul du QF	Voir QF sur votre carte Vacances et Loisirs de la CAF Haute-Garonne	Revenu fiscal de référence ÷ 12 ÷ nombre de parts (se baser sur la dernière feuille d'imposition)	Revenu fiscal de référence ÷ 12 ÷ nombre de parts (se baser sur la dernière feuille d'imposition)	Voir QF sur votre carte Vacances et Loisirs de la CAF Haute-Garonne
Montant perçu	Quotient Familial Inférieur ou égal à 400€ = 18€ par jour Quotient Familial entre 401 et 600€ = 12€ par jour Quotient Familial entre 601 et 800€ = 10€ par jour	Le montant de l'aide sera évalué en commission 3 semaines avant le début du séjour	25,80€ par jour et par enfant	Les modalités de montant seront sur le site du CE à compter du mois de Juin 2018
Documents à fournir	Fournir la carte vacances et loisirs	Remplir le dossier d'aides JPA (voir Charlotte au service CVL)	Remplir la demande de bourses "Action Vacances" (voir Charlotte au service CVL)	Fournir le dernier bulletin de salaire

NB : Vous pouvez bénéficier de plusieurs aides (aide CAF + aide JPA ou Aide CAF + aide CD + aide CE de LEC etc...)

Pour toute information, merci de contacter Charlotte CARRÉ du Service CVL au 05 62 87 43 43